

L'Amitié dans les relations internationales Atelier 29

Des « grands amis » : représentations et politiques de coopération des réseaux perpétuant la mémoire des « pères de l'Europe »

Cornélia Constantin

constant@clipper.ens.fr

(Ce papier est un draft. Ne pas citer sans l'autorisation de l'auteur)

La difficulté de l'usage du terme « amitié » dans les relations internationales ressort du fait qu'il relève plus d'une catégorie de la pratique, le chercheur n'ayant pas le monopole de la définition de ce qui est et ce qui n'est pas « amical » dans les liens transnationaux. En effet, si on peut facilement admettre de parler d'amitié entre personnes, l'amitié entre les Etats sera toujours surchargée idéologiquement, tout comme l'inimitié. L'invocation de l'amitié sert souvent dans les discours diplomatiques à dissimuler des rapports de force essentiellement hiérarchiques entre les Etats, mais elle peut aussi, grâce à l'autorité des locuteurs, contribuer à la « production de la croyance »¹, car tout ordre politique implique un processus de légitimation. Si l'effet de la multiplication des relations transnationales horizontales, antinomique par rapport aux hiérarchies étatiques, peut nourrir effectivement la « construction mutuelle de la confiance »² entre les peuples, nous tenterons de mettre en évidence plusieurs usages de la catégorie d'amitié dans la constitution de solidarités transnationales à travers les réseaux et les politiques de coopération des groupes d'intérêt perpétuant la mémoire des « pères de l'Europe ».

Puisque les réseaux transnationaux que ces structures associatives objectivent s'étendent au-delà de l'espace des pays membres de l'UE, et à des échelles allant du local jusqu'à l'outre-atlantique, l'intérêt de travailler sur les groupes d'intérêt comme réseaux d'amitiés ressort de la possibilité de dépasser une vision stato-centrée ou au contraire axée uniquement sur la construction de la légitimité de l'ordre politique européen par les institutions européennes. Les groupes d'intérêt consacrés à la mémoire des « pères de l'Europe » représentent un bon observatoire de la construction et de la légitimation du consensus sur l'Occident pacifié incarné par la collaboration des fondateurs de l'Europe. Ces représentations sociales sur les « pères de l'Europe » comme collectivité agissant ensemble pour le bien commun des Européens s'appuient sur une riche historiographie³ mémorielle exaltant les liens privés de ces « grands amis » politiques qui concourent à cristalliser des représentations sur l'amitié entre les peuples européens.

¹ Pierre Bourdieu, « La production de la croyance », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 13, n° 13, 1977, pp. 3-43;

² Voir Andrea Oelsner, « Friendship, Mutual Trust and the Evolution of Regional Peace in the International System » pp. 257-279 et Antoine Vion, «The Institutionalization of International Friendship», pp. 281-297, dans *Critical Review of International and Social Political Philosophy*, vol. 10, n°2, juin 2007;

³ Voir aussi la critique qu'en fait Alain Milward, « The historiography of European integration is dominated by legends of great men. Most histories emphasize the role of a small band of leading statesmen with a shared vision. (...) Monnet, Schuman and Spaak are honoured above others in the calendar, although Adenauer and de Gasperi stand in almost equal rank. » , dans *The European Rescue of the Nation-State*, 2nd Edition, London: Routledge, 2000, p. 318;

Alors que l'hypothèse d'un mythe commun aux Européens est difficile à soutenir, la catégorie de « père de l'Europe » représente actuellement la plus naturalisée des catégories composant le répertoire symbolique de l'Union européenne⁴. Si aujourd'hui le renvoi à l'héritage reçu des « grands Européens » est devenu un lieu commun des discours de tout officiel⁵ des institutions européennes, l'invention de la tradition des « pères de l'Europe » n'est pas le monopole des institutions européennes et elle a été rendue possible par la mobilisation des structures associatives qui perpétuent leurs mémoires depuis la moitié des années '60. En absence de politiques publiques spécifiques des institutions européennes et étatiques⁶, ce sont les individus qui s'instituent comme héritiers de certaines de personnalités appelés « pères de l'Europe », regroupés dans des associations de souvenir, qui créent la tradition des fondateurs de l'Europe dont l'amitié présumée, porteuse de paix, serait l'un des enseignements que le présent pourrait tirer du passé. Ce processus pourrait être décrit suivant les termes d'Eric Hobsbawm comme « un ensemble de pratiques de nature rituelle et symbolique qui sont normalement gouvernées par des règles ouvertement ou tacitement acceptées et cherchent à inculquer certaines valeurs et normes de comportement par la répétition, ce qui implique automatiquement une continuité avec le passé »⁷.

Alors qu'Eric Hobsbawm applique son raisonnement aux contextes étatiques, en identifiant le lien entre les bouleversements intervenus dans la société et l'invention des traditions, à l'échelle de l'Union européenne ce raisonnement se heurte à la difficulté de l'appropriation et du partage par les Européens des mêmes traditions. Cette difficulté a été dépassée théoriquement d'une part en postulant que la spécificité de la légitimité de l'Union européenne est d'être toujours remise en question – une « contested polity », et grâce à l'existence de niveaux multiples de représentation et de reconnaissance des identités multiples coexistent, sans qu'un « peuple européen » partageant des racines culturelles et historiques soit indispensable⁸. D'autre part, certaines analyses prennent comme point de départ non plus une histoire commune ou des héros, des symboles communs, mais des espaces de communication où l'on peut débattre des passés européens⁹.

Dès lors, l'étude des réseaux mobilisés dans les associations consacrées à la mémoire des « pères de l'Europe » en tant qu'espaces de communication et d'interaction nous permet d'identifier les logiques de leur coopération internationale à travers laquelle ils exportent les figures symboliques et les valeurs qu'ils représentent. Si le poids de certaines visions mythologiques sur la conception de la politique étrangère¹⁰ des Etats a été déjà prouvé, il serait dès lors pertinent d'analyser la « politique étrangère » des figures tutélaires de

⁴ Pour la construction sociale de cette catégorie, voir Antonin Cohen, « Le « père de l'Europe ». La construction sociale d'un récit des origines », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167, mars 2007, pp. 14-29;

⁵ A ce sujet, voir l'étude sur les discours des fonctionnaires des institutions européennes Bo Petersson, Anders Hellström, « The Return of the Kings. Temporality in the Construction of EU Identity », *European Societies*, 5 (3) 2003, pp. 235-252;

⁶ Le côté cérémoniel des activités des institutions européennes était d'ailleurs très peu codifié à cette époque, la fête de l'Europe n'étant pas officialisée à l'échelle communautaire avant 1985;

⁷ Cf. *L'invention de la tradition*, trad. fr. Paris: Editions Amsterdam, 2006, p. 12;

⁸ Cf. Thomas Banchoff, Mitchell P. Smith, *Legitimacy and the European Union. The contested polity*, London: Routledge, 1999, p. 8;

⁹ Selon la conception de Klaus Eder dans Klaus Eder; Bernhard Giesen (dir), *European Citizenship. National Legacies and Transnational projects*, Oxford: Oxford University Press, 2001 avec la contribution d'Eder "Integration through Culture? The Paradox of the Search for a European Identity" pp. 222-244 et sa contribution dans K. Eder; Willfried Spohn (dir), *Collective Memory and European Identity: the Effects of Integration and Enlargement*, Aldershot, Hants, England Burlington, VT: Ashgate Pub., 2005, pp.197-220;

¹⁰ Pour une approche des politiques du passé qui structurent l'action en cours des gouvernements, voir Jean-Werner Müller, « Introduction », *Memory & Power in Post-War Europe, Studies in the Presence of the Past*, Cambridge: Cambridge University Press, 2002, pp. 1-35;

l'intégration européenne, les logiques de leurs exportation et appropriation à travers les relations internationales des associations de souvenir.

Néanmoins, contrairement à ce que la catégorie de l' « amitié » entre les « pères de l'Europe » laisserait penser, les relations internationales entre ces groupes d'intérêt ne sont pas de l'ordre de l'évidence. Les rapports entre les milieux des héritiers reflètent une tension qui relève de la nature même de la construction d'un grand homme, caractérisée par la contradiction entre mise en avant des mérites exceptionnels d'une personne tout en ancrant ses œuvres dans un projet collectif, doublée dans le cas étudié d'une très grande ambiguïté depuis le début sur le ou les « pères de l'Europe ». Chaque groupe a été constitué pour défendre la mémoire d'une seule personne, or les débats sur la légitimité de tel ou tel « père de l'Europe » peuvent être très vifs¹¹. Dès lors, une question d'ensemble inspirée de la sociologie de la « logique de l'action collective »¹² de Mancur Olson mérite d'être soulevée: pourquoi et dans quelles conditions ces groupes d'intérêt coopèrent, alors que leur intérêt serait d'imposer leur propre « père »?

Après un aperçu de l'espace des structures associatives, nous montrerons que l'institutionnalisation de ces groupes d'intérêt dépend à la fois de la construction d'un capital d'héritier et de l'établissement de relations symbiotiques avec les autorités qui assurent le financement grâce aux ressources relationnelles des entrepreneurs associatifs. En développant les cas des milieux de mémoire de Jean Monnet et de Robert Schuman, qui sont les premiers à instituer une tradition des « pères de l'Europe », en étant aussi les plus riches en structures associatives, nous analyserons les enjeux de la pluralité des scènes sur lesquelles les figures des deux personnalités sont investies ainsi que de la différenciation des milieux de mémoire qui revendiquent la même figure tutélaire. Si ce processus peut revêtir des formes concurrentielles, il importe enfin de s'interroger sur les conditions sociales de la coopération internationale de ces milieux de mémoire essentiellement hétérogènes.

Genèse et structuration de l'espace des associations et fondations consacrées aux « pères de l'Europe »

Toute approche abordant la question des groupes d'intérêt dans une perspective internationale se heurte à la difficulté des classements et de définition de ces structures. Des cultures institutionnelles différentes font qu'on ne se réfère pas aux mêmes catégories, l'opposition des modèles invoquée le plus souvent est constituée du tiers secteur américain qui s'appréhende à travers des catégories différentes de celles forgées dans le contexte institutionnel français du secteur associatif agrégé au service public¹³. La possibilité d'étudier ces structures comme milieux de mémoire organisés, et non pas en tant que structures associatives nous permet de dépasser dans une certaine mesure cette opposition.

Notre analyse est constituée à partir des structures associatives à vocation internationale consacrées à Jean Monnet, Robert Schuman, Paul-Henri Spaak et Alcide De Gasperi. Les principales structures associatives qui se proposent de perpétuer la mémoire de certains « pères de l'Europe » ont été créées à partir des années '60 par les émules de ces derniers.

¹¹ Notamment les émules de Robert Schuman revendiquent la paternité de celui-ci en invoquant la séance en honneur de son président sortant de l'Assemblée parlementaire européenne de mars 1960 où il est appelé « père de l'Europe ». Les émules de Jean Monnet mentionnent quant à eux le titre de « citoyen d'honneur » décerné à Monnet par une résolution des chefs d'Etat et de gouvernement, réunis en Conseil européen à Luxembourg, en avril 1976. Voir à ce sujet une polémique opposant Jacques -René Rabier à René Lejeune, un émule de Robert Schuman, dans le Forum de La Croix, 22 octobre 1998, p. 16;

¹² Voir Mancur Olson, *Logique de l'action collective*, Paris, PUF, 1978;

¹³ Pour une discussion de cette opposition, voir Marc Abélès, *Les nouveaux riches. Un ethnologue dans la Silicon Valley*, Paris: Editions Odile Jacob, 2002;

La plus ancienne, l'Association des Amis Robert Schuman de Scy-Chazelles (Moselle), est fondée en janvier 1964, peu après le décès de Robert Schuman¹⁴. La Fondation Jean Monnet pour l'Europe gère les archives de Monnet à Lausanne depuis 1978, et l'Association Jean Monnet, ancienne Association des Amis de Monnet, est fondée à Paris par des anciens collaborateurs de celui-ci en 1986 pour gérer la maison-musée de Monnet à Houjarray. The American Council for Jean Monnet Studies est fondé à Washington en 1984 par des amis américains de Monnet, mais commence ses activités à l'occasion du centenaire de Jean Monnet en 1988. La Fondation Paul-Henri Spaak, dont le conseil d'administration est composé de personnalités et appartenant à plusieurs familles politiques, de Belges et d'étrangers, est créée en 1973 à Bruxelles, un an après le décès de Paul-Henri Spaak.

Des structures associatives plus impersonnelles, bien qu'elles impliquent aussi ce type d'héritiers, se définissent autrement qu'à partir des relations proches avec la personnalité à laquelle elles sont consacrées. Ainsi, à un autre niveau se placent les structures associatives qui se situent dans l'héritage de l'un des «pères de l'Europe», qui ne visent pas directement la construction de la mémoire de celui-ci, mais de reproduire certaines valeurs qu'il aurait incarnées, notamment les valeurs politiques.

La Fondazione Alcide De Gasperi, une fondation politique créée par la Démocratie Chrétienne italienne à Rome en 1982, se consacre essentiellement à l'organisation de séminaires de formation et de colloques, et assume actuellement avec les manifestations de commémoration de 50 ans de la mort de De Gasperi aussi un rôle d'association de souvenir. La Fondation Robert Schuman est créée en 1991 à Paris par des sénateurs centristes. La Fondation pour la Coopération des démocrates-chrétiens en Europe est née en 1989 à Luxembourg au sein du groupe du Parti Populaire Européen au Parlement Européen, et nommée d'après Schuman en 1995.

Le dénominateur commun de ces structures, marqué dans leurs statuts, serait la mission assumée de transmettre la mémoire d'une des personnalités ayant mis les bases des Communautés européennes. Cependant, la mémoire représentée par définition un objet fluctuant, et elle est tantôt mise en avant, tantôt occultée dans les activités de ces structures associatives, d'autant plus que dans le cas des fondations politiques la figure tutélaire ne représente le plus souvent¹⁵ qu'un simple patron prestigieux.

Les usages de l'amitié et la construction du rôle d'héritiers

Si l'amitié n'est pas mise en valeur couramment dans la vie politique, par peur d'amalgame impliquant des relations clientélistes ou le népotisme¹⁶, l'invocation de l'amitié et de son caractère intime constitue au contraire dans le cas que nous analysons l'une des modalités essentielles de la construction du rôle des héritiers.

La majorité des associations de souvenir sont créées peu de temps après¹⁷ le décès de la personnalité politique dont on défend la mémoire, ce sont des initiatives qui objectivent et politisent le deuil. La constitution d'une structure institutionnalisée s'intègre aux pratiques commémoratives destinées à mettre en scène l'émotion suscitée par la disparition de la

¹⁴ D'autres structures à vocation religieuse seront créées par la suite en relation avec cette association;

¹⁵ A ce sujet et sur les fondations politiques allemandes voir Dorota Dakowska, Les Fondations politiques allemandes dans la politique étrangère: de la genèse institutionnelle à leur engagement dans le processus d'élargissement de l'Union européenne, thèse, 2005, notamment pp. 141-148;

¹⁶ Cf. Preston King, Graham M Smith, « Introduction », *Critical Review of International and Social Political Philosophy*, vol. 10, n°2, juin 2007, pp. 117-123, p.121;

¹⁷ Ou peu de temps avant, tel est le cas de la Fondation Jean Monnet de Lausanne;

personnalité respective, ainsi que la nécessité de poursuivre un «héritage » ou une «œuvre inachevée».

Le point de départ préalable à la mobilisation ou exprimée à travers elle peut être un sentiment de mécontentement des émules envers la perception publique de la personnalité politique qu'ils vénèrent. En effet, on peut remarquer une construction sociale de l'oubli effectuée par ces réseaux, qui s'appuient sur l'idée que la personnalité dont on veut perpétuer la mémoire n'est pas assez connue¹⁸ ou reconnue, ou bien on met en avant une autre interprétation de sa trajectoire que celle généralement répandue, mobilisation qui donne une raison d'être aux structures associatives. A titre d'exemple, les anciens collaborateurs de Jean Monnet, des futurs entrepreneurs associatifs, s'inquiètent quand les sondages¹⁹ indiquent Monnet en dernière position parmi les personnalités qui auraient fait le plus pour l'unité de l'Europe, bien derrière le Général De Gaulle. Un fragment d'une lettre envoyée par François Fontaine, ancien collaborateur de Monnet au Plan de modernisation, à la Haute Autorité de la CECA et directeur du Bureau d'Information des CE en France à son ancien collègue Max Kohnstamm, illustre bien la portée de la cause que veulent défendre ces entrepreneurs:

« Je ne fais pas de commentaires sur ce sondage. Je dis seulement que nous devons, vous, moi, et quelques amis nous jurer que dans dix ans ces proportions seront renversées. Notre effort doit tendre à éclairer nos contemporains sur la vérité historique. Il ne faut pas être fatalistes et s'en remettre sereinement au jugement de l'histoire qui rétablit toute seule les véritables proportions. Il faut y travailler. Nous devons nous en préoccuper dès maintenant. Je crois que c'est notre devoir et une grande partie de notre effort jusqu'à la fin de notre vie. »²⁰

Si l'amitié personnelle est une ressource rare et la plus importante pour justifier la constitution des structures associatives, les liens familiaux sont tout aussi importants. Fernand Spaak, haut fonctionnaire européen et fils de Paul-Henri Spaak était l'un des promoteurs de la Fondation consacrée à la mémoire de son père. Il est relayé après son décès en 1981 dans le conseil d'administration par sa sœur, Antoinette Spaak, héritière en politique de son père, ancienne ministre libérale et parlementaire européenne, tandis que le fils de cette dernière, haut fonctionnaire à la Commission européenne assure depuis 1985 la fonction de secrétaire général de la Fondation. De même, en Italie, la fille d'Alcide De Gasperi, Maria Romana De Gasperi, l'une des plus actifs entrepreneurs de la mémoire de son père notamment par sa riche activité éditoriale, est actuellement vice-présidente de la Fondation De Gasperi.

Il importe en outre de souligner que certaines raisons pragmatiques avancées pour l'institutionnalisation de ces groupes, comme l'acquisition des maisons de la personnalité décédée, constituent un enjeu fondamental pour l'administration de la preuve de l'amitié. Les maisons des «pères de l'Europe » jouent d'abord un rôle de cohésion et d'objectivation des

¹⁸ Des livres comme celui de Claudio Landrini, *Robert Schuman, cet inconnu, l'homme qu'il ne faut pas oublier*, Luxembourg: Imprimerie Saint Paul, 1967, vont objectiver cette vision de la nécessité d'agir pour faire connaître et reconnaître Schuman. D'ailleurs, actuellement la vision selon laquelle Schuman serait plus connu en Allemagne ou au Luxembourg qu'en France est assez répandue, reste à savoir selon quels indicateurs on pourrait identifier le degré de connaissance ou de reconnaissance d'une personnalité politique dans une société donnée;

¹⁹ Un sondage de l'Institut français d'opinion publique du 23 mai 67, en réponse à la question « quel est parmi les hommes vivants ou morts (français ou étranger) celui qui a fait le plus pour l'unité de l'Europe depuis 50 ans » recueille ainsi des opinions perçues comme un mensonge historique par les anciens collaborateurs de Jean Monnet : Adenauer 18%, De Gaulle 15%, Schuman 8%, Kennedy 3%, Churchill 2%, Aristide Briand 2%, Roosevelt 1%, Monnet 1% , autres 5%, ne se prononcent pas 47%, cf. Archives de la Fondation Jean Monnet de Lausanne (AFJM), fond Correspondance du Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe, AMK C 34/1/161;

²⁰ Lettre du 31 mai 1967, cf. AFJM, idem, AMK C 34/1/164;

mémoires individuelles²¹ des groupes qui revendiquent le statut d' «amis », mais aussi un marqueur des frontières extérieures du groupe, une « preuve » au sens exprimé par L. Boltanski²² au sujet des cadres « Le groupe a réussi, au sens où il est parvenu à accumuler les preuves « objectives » de son existence. » La maison est d'ailleurs l'espace par excellence de sociabilité de l'amitié intime, et recevoir la visite à Houjarray des «grands » comme Dwight Eisenhower, Georges Ball, Edward Heath était pour Monnet non seulement une pratique cosmopolite, mais aussi un répertoire d'action mobilisé dans le cadre de son Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe. Plus tard, en fournissant une cause à défendre, les maisons – espaces de cristallisation des liens sociaux au sens durkheimien – sont élevées au rang de matrice originaire de l'Europe, processus auquel contribuent les récits historiques sur la genèse du Plan Schuman, qui retiennent les espaces d'habitation des fondateurs de l'Europe communautaire comme espaces de réflexion et de genèse des plans conçus en vue de l'unification du continent européen.

L'interpénétration des frontières du privé et du public devient ainsi constitutive pour une forme particulière de capital symbolique et social d'héritier. Si la construction du rôle d'héritier est indispensable pour la mobilisation de ces groupes, l'appui des autorités locales/régionales/nationales/européennes leur permet de s'institutionnaliser, leur pérennité étant fortement déterminée par le soutien financier des autorités et de la place qu'ils occupent dans leurs politiques culturelles et diplomatiques.

L'Europe à Scy-Chzelles et à Lausanne : deux trajectoires de structures associatives

La construction d'un héritage politique schumanien est objectivée d'abord en Moselle par la création d'une Association des Amis de Robert Schuman, fondée en janvier 1964, à l'initiative du député-maire de Montigny-lès-Metz, Joseph Schaff, le second sur la liste électorale dirigée par Schuman de son vivant. L'Association a bénéficié depuis le début du soutien des autorités locales et régionales. Ce sont ces autorités qui assurent les frais d'aménagement du caveau provisoire de l'homme politique et ensuite la rénovation intérieure de l'église fortifiée du 13^{ème} siècle où les cendres de l'ancien président du conseil sont transférées en 1966. En 1988, les émules de Schuman rejettent²³ la proposition de François Mitterrand de panthéonisation de Schuman avec Jean Monnet, en ralliant les descendants de Schuman à leur thèses. La composition du premier conseil administratif de l'Association témoigne de l'enracinement local ainsi que de la logique de l'émulation de Robert Schuman²⁴.

²¹ D'ailleurs la reconstitution muséale de ces espaces d'habitation est réalisée à partir des témoignages des amis, regroupés dans les associations respectives, qui expriment à travers le positionnement des objets leurs propres liens avec ces « grands hommes »;

²² Cf. *Les cadres : la formation d'un groupe social*, Paris: Ed. de Minuit, 1982, p. 233;

²³ Le rejet est justifié par les origines lorraines de Schuman, mais les causes effectives du rejet sont le refus d'associer Schuman à un temple laïc, alors que l'Institut Saint Benoît fondé à la même époque défendait la cause de sa béatification, et d'autre part, puisqu'ils sont pour la plupart d'entre eux des anciens du Mouvement Républicain Populaire, ils rejettent l'instrumentalisation socialiste de la figure de Schuman;

²⁴ Les membres du comité administratif sont au départ, pour la période allant de 1965 à 1967, Bernard Beck, secrétaire général de la Cour des Comptes, Henry Beyer, magistrat, Jacques Colson, économiste, Georges Ditsch, avocat et maire de Thionville, Pierre Doublet, maître avocat à la Cour de Paris, Paul Driant, vice-président de l'Association, sénateur - maire républicain indépendant et président du conseil général de la Moselle, Gilbert Grandidier, notaire à Metz, Edmond Moppert, ancien bâtonnier à Metz, Louis Nagel éditeur suisse qui a publié l'ouvrage de Schuman *Pour l'Europe*, Jean-Marie Pelt, professeur à l'Université de Nancy, Alain Poher, président de l'Assemblée parlementaire européenne de 1966 à 1969 et ensuite président du Sénat, Joseph Schaff, président de l'Association, maire de Montigny-lès-Metz, député MRP de Moselle, Jean Seitlinger, avocat et député centriste de la Moselle de 1956 à 1962 puis de 1973 à 1997, et un des fondateurs du Parti Populaire Européen en 1976, et enfin la comtesse Sylvie de Selancy, maire centriste de Manom cf. Archives de la Maison Schuman fond Association d'Amis ;

Les ressorts sociaux de l'émulation s'expliquent d'une part par des propriétés sociales similaires à celles de Robert Schuman: ce sont majoritairement des catholiques pratiquants, des militants centristes, notables exerçant des fonctions politiques régionales. Certains bénéficient d'un capital scolaire similaire à celui de Schuman, constitué à partir d'une formation en droit. D'ailleurs, la campagne d'adhésion générale dans les sections régionales mosellane et alsacienne vise les professions libérales, les avocats et les notaires, les filières du Mouvement Républicain Populaire: les maires, les élus et les municipalités, les députés et les sénateurs, les conseillers généraux.

La politisation de l'Association des Amis intervient pendant la décennie gaulliste, l'époque de sa constitution coïncide avec la « crise de la chaise vide » quand la France retire ses représentants des Communautés européennes et c'est paradoxalement ce contexte qui explique le succès au début de l'Association, mobilisée comme ressource anti-gaulliste à travers le militantisme européen de ses membres. Sur le plan local, c'est dans le cadre de l'Association que l'on projette la conquête de la mairie de Metz, victoire remportée par Jean-Marie Rausch aux élections de 1971. Après 1968, Joseph Schaff n'a conservé que son mandat de maire mais pas celui de député, donc ses ressources symboliques pèsent difficilement sur son investiture et sur le résultat des élections. Pour Alain Poher, président du Sénat, qui assure l'intérim en 1969 à l'Élysée après le retrait du Général De Gaulle, et se porte candidat par la suite aux élections présidentielles, les activités commémoratives de l'Association contribuent à la construction de son rôle d'héritier de Schuman homme d'Etat, mais les commémorations de Schuman restent pendant cette époque essentiellement régionales.

Si sous la présidence de Schaff, le rôle des notables ayant connu personnellement Schuman est prédominant, l'activité de l'Association se concentrant sur la consécration des grands hommes européens par des médailles d'or financées par l'homme d'affaires allemand Alfred Toepfer²⁵, la crise de succession intervenue en 1981 à cause du décès du président entraîne un changement des statuts qui met fin à la domination des « amis » de Schuman au sein de l'Association. Les nouveaux statuts élaborés sous la présidence de Raymond Doerflinger, maire de Montigny-lès-Metz, qui hérite aussi du statut dans l'Association, prévoient que le conseil d'administration est renouvelé par tiers tous les deux ans, une mesure qui assure le renouvellement générationnel de l'association. Les membres sortants, la majorité des anciens, perdent ainsi le pouvoir de décision sur l'organisation du centenaire de Robert Schuman²⁶, au profit de deux membres recrutés à l'époque, Paul Collowald, Directeur général de l'information et des relations publiques au Parlement Européen, et de Richard Stock. Ce dernier fonde au sein de l'Association en janvier 1983 un Centre d'Information et d'Etude Européennes affilié à la Fédération Internationale des Maisons de l'Europe. Les activités de l'Association rejoignent ainsi de plus en plus les politiques culturelles des Communautés européennes, concentrées prioritairement sur la formation de la jeunesse par des conférences dans le cadre des Maisons de l'Europe. Le rapprochement des institutions européennes à partir des années 1980 dépend aussi de l'institutionnalisation des politiques publiques culturelles européennes à l'époque. Cette mise en avant de l'identité régionale lorraine n'est pas en contradiction avec les politiques des institutions européennes, qui à travers le slogan « l'unité dans la diversité » et les politiques publiques qu'il implique passent par la

²⁵ Médailles décernées au cours d'une cérémonie à vocation intégrative le jour de l'Assemblée générale de l'Association;

²⁶ Centenaire qui n'a pas d'ailleurs en France un éclat particulier; en revanche, au Luxembourg on lui accorde une importance particulière, alors que la Maison luxembourgeoise où Schuman est né venait d'être acquise par l'Etat luxembourgeois;

valorisation des identités nationales, régionales et locales²⁷. D'ailleurs la figure de Schuman est intensément investie dans les jumelages avec des villes allemandes²⁸.

Face à la fragilité des initiatives privées, la régionalisation transfrontalière reste la principale ressource et le fil d'Ariane pendant les deux phases de l'association. Le développement de l'Association des Amis et de ses filiales correspond au contexte de l'institutionnalisation de la coopération dans l'espace transfrontalier de la Grande Région Saar-Lor-Lux, qui fournit un cadre à l'association pour poursuivre ses échanges internationaux, mais toujours sous la forme d'alliances informelles et provisoires.

C'est aussi cette logique d'alliances qui gouverne l'internationalisation des effectifs de l'Association. Sous la présidence de Joseph Schaff, plusieurs associations Schuman sont créées à l'étranger à partir notamment des réseaux du Mouvement Européen, des filiales belge, luxembourgeoise, allemandes, et monégasque. Une association belge des Amis de Robert Schuman est créée en 1965 dans la Maison de l'Europe à Bruxelles, qui se propose de participer à l'achat de la maison de Schuman. Ces liens vont pourtant se solder par un échec. L'internationalisation institutionnalisée de l'Association repose sur l'hétérogénéité de ces réseaux fédéralistes, qui ne s'organisent pas selon la même logique que l'Association française. Pour ces structures affiliées à l'Association française, Schuman n'est qu'un label symbolique qu'elles empruntent pour qualifier leur action. D'autre part, la majorité de ces filiales sont l'œuvre de l'activisme entrepris depuis la Moselle, or le rêve mosellan de disséminer l'héritage schumanien se heurte aux ressources limitées – en termes économiques, sociaux, et de cosmopolitisme - de ses entrepreneurs.

L'Association doit ainsi s'appuyer sur le personnel interne pour développer des activités européennes par des initiatives privées. Des passeurs comme Jean Monnet, le président d'honneur de l'Association et premier lauréat du Prix Robert Schuman fondé par Alfred Toepfer en 1966, ou Alain Poher, qui aux débuts de l'association préside l'Assemblée parlementaire européenne, leur assurent notamment l'appui pour obtenir des financements ponctuels de la part des institutions européennes et participent activement aux cérémonies organisées par l'Association. C'est Poher aussi qui sert de lien avec la Fondation Jean Monnet à Lausanne créée en 1978 pour la conservation des archives de Monnet, où Alfred Toepfer finance un prix Monnet auprès l'Université de Lausanne. Alain Poher, qui est l'officiant des cérémonies d'attribution des prix et des médailles Schuman²⁹, va jouer le même rôle plus tard auprès de la Fondation Monnet. On assiste ainsi à l'invention d'une tradition de canonisation des personnalités européennes d'origine privée et essentiellement transnationale³⁰.

Cependant l'invocation de l'amitié entre les milieux « schumaniens » et « monnetistes » ne devrait pas occulter le fait que ces deux milieux possèdent des ressources très inégales, et que dans cette configuration les milieux « monnetistes » arrivent à s'imposer comme modèle.³¹ La réussite de la Fondation Monnet à Lausanne repose sur la diversité des milieux impliqués dans la construction de la mémoire de Monnet.

²⁷ Voir Melissa Pantel « Unity-in-diversité : cultural policy and EU legitimacy » pp. 46-65 dans *Legitimacy and the European Union*, op. cit.;

²⁸ Pour l'invention de la tradition des jumelages ainsi que leurs usages, voir Antoine Vion, « L'invention de la tradition des jumelages (1951-1956) : mobilisations pour un droit », *Revue française de science politique*, vol.53, n°4, 2003, pp.559-582;

²⁹ A. Toepfer a fondé trois prix consacrés aux « pères de l'Europe » : le prix Robert Schuman, le prix Joseph Bech, le prix Jean Monnet;

³⁰ Pour une analyse des prix Charlemagne, une autre instance de consécration des personnalités européennes, voir « L'Europe et ses grands hommes : le prix Charlemagne entre commémoration et distinction », dans Andrée Bachoud, Josefina Cuesta, Michel Trebitsch (dirs.), *Les intellectuels et l'Europe de 1945 à nos jours*, Paris : Publications universitaires Denis Diderot, 2000, pp. 263-278;

³¹ Cf. lettre d'Henri du 4 juillet 1983 aux membres de la Fondation, Archives Historiques de l'Union Européenne (AHUE) fond Emanuele Gazzo EG 243, au sujet de l'un des administrateurs de l'Association Schuman « M Ditsch considère que ce que nous faisons à Lausanne avec les Archives Jean Monnet doit servir de modèle et

C'est Monnet lui-même qui nomme les premiers membres³² du conseil d'administration lors de la création de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe en 1978, institution à laquelle il fait don de ses archives, ce qui alimente la revendication d'une légitimité octroyée par le fondateur de l'Europe. La Fondation est placée sous la responsabilité du Suisse Henri Rieben.

La trajectoire d'Henri Rieben illustre bien les capitaux sociaux mobilisés en tant qu'entrepreneur de la Fondation. Economiste suisse, Henri Rieben,³³ né dans la commune Epalinges près de Lausanne en 1921, est l'auteur d'une thèse³⁴ sous la direction de Firmin Oulès soutenue en 1952. L'un des membres de son jury de thèse, Philippe de Selliers de Moranville, avec lequel Rieben avait collaboré à la Division de l'Acier de la Commission économique pour l'Europe de l'ONU, transmet la thèse de Rieben à Monnet. Intéressé par l'approche développée dans sa thèse, Monnet contacte Rieben à la fin de 1954, en lui proposant par la suite de se charger de l'Association de gestion du Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe, groupe d'intérêt fondé par Monnet en 1955. Rieben est nommé dès 1955 chargé de cours à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Lausanne pour dispenser des enseignements sur le marché commun, emploi qu'il exerce en même temps que celui d'économiste pour la maison Küderli, marchand de fer à Zurich et Bâle. En 1957, Rieben devient professeur extraordinaire, en occupant une chaire d'intégration européenne à l'Université de Lausanne, la première existante dans le cadre d'une université en Europe. Depuis cette position universitaire, Rieben fonde aussi en 1957 le Centre de Recherches européennes grâce à l'aide financière de la Fondation Ford procurée par Monnet. Le Centre accueille une équipe de recherche composée principalement de jeunes chercheurs de l'Université de Lausanne travaillant sur des sujets relevant de l'économie, de l'industrie suisse et de l'intégration européenne, et publie à partir de leurs recherches ou des conférences données par Rieben ou de ses connaissances une collection intitulée «Cahiers rouges». Henri Rieben, devenu professeur ordinaire en 1962, est promu à l'honorariat à l'Université de Lausanne en 1991, et il continue d'animer la Fondation jusqu'à la fin de 2005, quand il se retire du poste de président, peu de temps avant son décès, intervenu en janvier 2006.

Les formes de cette institutionnalisation sont largement redevables à la logique institutionnelle des six structures associatives³⁵ fondées antérieurement par Monnet en

d'exemple pour les Amis de Robert Schuman. Il suggère qu'une intense collaboration se noue et se développe entre Lausanne et Metz. Cette collaboration parle à notre coeur et à notre imagination car Robert Schuman et Jean Monnet ont mené le même combat en accord profond et puis nous savons tout ce que les Amis de Robert Schuman et tout ce que la Fondation Monnet doivent à l'homme qui est un trait d'union entre nous, le Président Alain Poher."

³² Les membres du comité exécutif nommés dans l'assemblée générale de 1978 sont François Fontaine, Jean Guyot, Michel Gaudet, Emile Noël, Emanuele Gazzo, Max Kohnstamm, François Duchêne, Richard Mayne, Jacques Oberson, pour la plupart d'entre eux des anciens collaborateurs de Jean Monnet au Plan de modernisation, à la Haute Autorité et ensuite dans le Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe, Jacques Oberson étant le représentant des institutions suisses qui participent au financement de la Fondation;

³³ Cf. *Hommage à un Européen offert à Henri Rieben : à l'occasion de son 70e anniversaire*, Lausanne : Ecole des hautes études commerciales, Centre de recherches européennes, Fondation Jean Monnet pour l'Europe, 1991 et Henri Rieben, « Un sentier suisse », *Témoignages à la mémoire de Jean Monnet*, pp. 413-460;

³⁴ *Des ententes de maîtres de forges au Plan Schuman*, collection de la Nouvelle école de Lausanne, Ambilly, Presses de Savoie, 1954;

³⁵ L'Association de gestion du Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe, groupe d'intérêt fondé par Monnet après son départ de la Haute Autorité de la CECA en 1955, est fondée à Lausanne en 1956. Monnet va créer par la suite toujours en relation avec ce groupe d'intérêt l'Association du Centre de Documentation du Comité. D'autres structures, plus axées sur la recherche vont être fondées à la fin des années '50 et au début des années '60: le Centre de recherches européennes, dirigé par Henri Rieben, l'Institut universitaire pour les études européennes, dirigé par Max Kohnstamm, l'Institut de recherches historiques européennes, dirigé par Rieben mais présidé au départ par Monnet lui-même et en 1966 Rieben crée une Fondation du Centre de recherches européennes; voir Henri Rieben, *Réconcilier et unir les Européens*, Lausanne: Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Centre de recherches européennes, 1995; les archives de la Fondation Jean Monnet contiennent plusieurs fonds consacrés à ces structures que nous avons consultés;

concertation avec Rieben, grâce à l'aide de la Fondation Ford et à la flexibilité de la loi suisse concernant les associations. La pré-histoire de la Fondation s'articule ainsi avec la diplomatie américaine informelle représentée par la Fondation Ford³⁶, qui entendait, en encourageant la recherche sur l'intégration européenne, selon Shepard Stone³⁷, son responsable des relations internationales :

“to help German-French understanding, such as helping to rebuilt some of the great research institutions of Europe, fitted right into our concept of history.”³⁸

Si la Fondation Ford ne s'investit plus dans la création de la Fondation Jean Monnet, ce « concept d'histoire », qui suppose un savoir engagé pour l'unification de l'Europe, perdure dans le cadre de la Fondation grâce au militantisme européen des entrepreneurs. L'engagement pro-européen des entrepreneurs suisses impliqués dans ces structures s'explique d'abord par la croyance que la Suisse serait susceptible de conférer aux Communautés européennes le modèle confédéral vu comme indispensable pour la constitution des Etats-Unis d'Europe³⁹. Ils se voient chargés du « Rendez-vous avec l'Histoire »⁴⁰, promoteurs de l'intégration de la Suisse aux Communautés européennes, Henri Rieben faisant lui-même partie des instances dirigeantes des réseaux fédéralistes.

Le soutien financier et logistique apporté par les autorités suisses à la Fondation qui lui permet de perdurer semblerait inhabituel pour un pays non-membre des Communautés européennes. Cependant, cette coopération avec les autorités suisses est possible parce qu'elle intervient dans un contexte favorable de coopération entre la Suisse et les Communautés européennes après l'accord de libre-échange, en 1984 on projette un éventuel rapprochement entre la CEE et l'AELE. Le gouvernement vaudois finance la Fondation à partir de 1980 et lui octroie un siège après l'avoir rénové dans la Ferme de Dorigny. En juillet 1983, l'Université et la Fondation signent une convention « établissant des relations mutuellement bénéfiques pour les deux institutions » et en août 1985 la Confédération suisse reconnaît la Fondation comme « institution spéciale ayant droit aux subventions fédérales aux termes de l'art. 3 de la Loi fédérale d'aide aux universités »⁴¹.

Le contexte est aussi celui de l'intensification des relations transfrontalières et de l'Europe des régions, plusieurs accords étant signés entre les cantons suisses et les régions des pays voisins à cette fin tout au long des années '80. L'accord instituant le Conseil du Léman, une organisation transfrontalière qui regroupe les 5 pays de langue française regroupés autour du Léman est signé en 1987 dans le siège de la Fondation. Dans son discours, Raymond Junod conseiller d'Etat et premier président du Conseil du Léman et promoteur de cette

³⁶ Sur l'histoire de la Fondation Ford, ainsi que son investissement dans le développement des sciences sociales en Europe, voir Giuliana Gemelli, *The Ford Foundation and Europe (1950's-1970's): cross-fertilization of learning in social science and management*, Bruxelles: European Interuniversity Press, 1998;

³⁷ Sur la trajectoire de Shepard Stone, voir Volker Rolf Berghahn, *America and the intellectual cold wars in Europe: Shepard Stone between philanthropy, academy, and diplomacy*, Princeton (N.J.) : Princeton University press, cop. 2001;

³⁸ Cf. archives orales Fondation Jean Monnet Lausanne, entretien réalisé par Leonard Tennyson le 23 juillet 1982;

³⁹ Voir à ce sujet le chapitre rédigé par Luc Weber, « Le fédéralisme suisse: le modèle constitutionnel pour l'Europe de demain ? », qui finit en illustrant très bien les contradictions de cette œuvre militante des Suisses en faveur de l'unité européenne et la particularité de celle entreprise par Rieben : « Le paradoxe de l'histoire fait que la Suisse, qui est maintenant plutôt à la traîne de la construction européenne, offre à l'Europe l'exemple vivant d'une expérience particulièrement réussie d'intégration progressive. Souhaitons qu'Henri Rieben, grand messenger suisse de l'idée européenne, ait fait suffisamment d'émules pour que la Suisse reprenne la position de pionnier qui était la sienne jusqu'à ce que sa prospérité rende un grand nombre de ses protégés plus soucieux de défendre leurs acquis que de travailler pour l'avenir. » dans *Hommage...*, op. cit. 1991, pp. 163-173, p. 173;

⁴⁰ Titre d'une communication présentée par H Rieben à une journée d'études du Mont – Pèlerin, publiée dans un cahier rouge en 1975;

⁴¹ Cf. Charles Iffland, un des premiers chercheurs du Centre de recherches européennes dans *Hommage...*, op.cit., p. 16;

organisation, rappelle l'héritage de Denis de Rougemont qui l'aurait inspiré, ainsi que celui de Jean Monnet, ce qui témoigne de l'extrême malléabilité des usages de ces figures:

« Le sillage tracé par Denis de Rougemont, cet enfant du pays, père spirituel de l'Europe des régions, et par Jean Monnet, fondateur de l'Europe des nations dont les archives reposent sur les bords du Léman, constituait un appel que les riverains de ce lac n'ont pas manqué d'entendre. Créé le 19 février 1987 dans les murs de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, le Conseil du Léman est le fruit d'une volonté nouvelle de collaboration entre les entités politiques du bassin lémanique. A l'image de l'attrait qu'a suscité le duché de Savoie à la fin du Moyen-Age, le bassin lémanique rayonne au centre de cette Europe en mouvement. Formé des départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, ainsi que des cantons suisses de Vaud, du Valais et de Genève, le Conseil du Léman apporte sa contribution à la construction d'une Europe plus ouverte et plus forte dont nous souhaitons ardemment l'éclosion »⁴².

Le renforcement mutuel de légitimité dans ce cas est évident: la Fondation prête au canton vaudois un label européen prestigieux tout en lui fournissant une tradition dans laquelle ce contrat interrégional puisse s'ancrer. Les rapports avec les autorités suisses reposent sur la logique même de la place de ces structures associatives dans la politique étrangère, à l'intersection du monde «étatique » et «sociétal » qui « déploient l'un vis-à-vis de l'autre des stratégies multiples d'instrumentalisation réciproque »⁴³. Cependant ce rapport symbiotique avec les autorités comporte aussi des risques: selon les derniers statuts de la Fondation adoptés en 2005, si la Fondation disparaissait, les archives conservées reviendraient à l'Université de Lausanne, tout comme dans le cas des Amis de Schuman, la maison – musée gérée longtemps par ceux-ci finit par être reprise par le Conseil Général de la Moselle.

Quant à la transnationalisation de ses réseaux, le Conseil de la Fondation Monnet est un bon indicateur de leur extension. Regroupant initialement des personnalités qui avaient appartenu au Comité d'Action pour les Etats-Unis d'Europe de Jean Monnet, des anciens collaborateurs de Monnet et des autorités suisses politiques et universitaires, il compte actuellement 640 membres, les nouveaux entrants étant proposés au recrutement pour la plupart d'entre eux par Rieben⁴⁴ lui-même, car faisant partie de son vaste réseau d'« amis ». Les milieux des Communautés européennes s'intéressent depuis le début aux activités de la Fondation en la finançant dès 1980, cependant l'institutionnalisation de ces liens restera très fragile car avec le départ à la retraite des hauts fonctionnaires proches de Monnet le financement accordé est toujours remis en question.

L'essor de la Fondation Monnet s'explique notamment par son positionnement parmi les autres structures institutionnelles gérant des archives sur les débuts de l'intégration européenne. En effet, la Fondation rivalise en matière d'archives avec d'autres centres qui s'ouvrent depuis le début des années '80 après la période trentenaire imposée aux sources institutionnelles sur l'intégration européenne. Un centre d'archives des Communautés européennes ouvre ses portes à Bruxelles en janvier 1983⁴⁵, et en 1986 un autre centre, rattaché à l'Institut européen de Florence, est créé. La rapidité avec laquelle les archives de Monnet sont classées et les ressources pour financer ce travail deviennent un enjeu fondamental de cette période des débuts de la Fondation dans ce contexte concurrentiel, inquiétude exprimée par Henri Rieben :

⁴² Discours cité par Robert Briod, dans *Hommages...*, op. cit., p. 285;

⁴³ Cf. Marie-Claire Smouts « Que reste-t-il de la politique étrangère ? », *Pouvoirs*, n°88, 1999, dossier « La politique étrangère aujourd'hui », pp. 5-15, p. 8;

⁴⁴ Cf. entretien avec un responsable de la Fondation du 15 novembre 2005;

⁴⁵ Cf. Guide « Ouverture au public des archives historiques des Communautés européennes », Archives des Communautés européennes, 1983

« Il importe que la Fondation Jean Monnet qui, grâce à lui, détient les archives de l'Europe Unie, fasse ce qu'elle doit pour ne pas être rapidement marginalisée »⁴⁶

L'enrichissement des fonds d'archives est ainsi l'une des stratégies poursuivies pour éviter la marginalisation, surtout quand la Fondation se dote des papiers de d'autres fondateurs des Communautés européennes. Une partie des archives de Robert Schuman sont données en 1984 à la Fondation par un émule schumanien qui souhaitait leur assurer un rayonnement plus important qu'en Moselle, et toujours pendant la même période, des papiers de Paolo Emilio Taviani et René Marjolin rentrent dans les fonds de la Fondation. Dès lors, on comprend bien pourquoi la Fondation, dotée ainsi d'une légitimité très forte, en même temps en termes de réseaux mais aussi de biens, a l'ambition de devenir un carrefour de la recherche en intégration européenne. En bénéficiant aussi de la composition cosmopolite des étudiants de l'Université de Lausanne, renforcée par le développement des échanges Erasmus depuis 1987, la Fondation déploie des liens informels avec les centres universitaires européens et nord-américains spécialisés en études européennes à travers les universitaires qui viennent consulter les archives.

Des milieux de mémoire concurrentiels ?

C'est à l'aune de cette ambition de la Fondation que l'ambiguïté de ses relations avec d'autres structures regroupant des émules « monnetistes » devrait être comprise. Henri Rieben encourage la constitution d'une fondation américaine consacrée à la mémoire de Monnet, susceptible de lui conférer un financement, et de créer des bourses pour des étudiants américains souhaitant consulter les archives de Monnet. D'ailleurs, le premier prix Jean Monnet est octroyé en 1981 à John McCloy, ami de Monnet et ancien haut commissaire des Etats-Unis à Bonn et ancien président de la Banque Mondiale. Sous l'impulsion d'Edward M. Strauss Jr., un entrepreneur culturel américain, ancien président de la chambre de commerce américano-suisse, très intégré aux milieux philanthropiques de David Rockefeller⁴⁷, est fondé à Washington en 1984 l'American Council for Jean Monnet Studies⁴⁸. L'action de Rieben a servi à la mobilisation du groupe des Américains qui autrement serait resté peut-être latent. Néanmoins, contrairement aux attentes des entrepreneurs lausannois, le groupe américain s'autonomise, notamment parce que ceux qui le composent possèdent des ressources sociales et symboliques très importantes, les principaux entrepreneurs symboliques de l'American Council étant des anciens hauts fonctionnaires de l'administration américaine proches de Jean Monnet.

A la même époque est lancée l'idée de créer une association parisienne pour gérer la Maison de Monnet de Houjarray achetée par le Parlement Européen. L'histoire du groupe qui s'institue à Paris comme « amis » de Monnet composé essentiellement des mêmes personnalités qui ont constitué le groupe de départ nommé par Monnet comme conseil d'administration de la Fondation de Lausanne, à l'exception d'Henri Rieben, peut être

⁴⁶ cf. lettre de Rieben au membres du Conseil du 23 octobre 1980, AHUE EG 243;

⁴⁷ Strauss était président du Business Committee for the Arts fondé par des hommes d'affaires américains sur l'initiative de David Rockefeller;

⁴⁸ La structure était composée en 1991 de Robert Schaetzel, president, Clifford Hackett, executive vice president, remplacé dans cette fonction par Michael E.C. Ely, Edward M. Strauss Jr. Secretary and treasurer; board of directors: Robert R. Bowie, Douglas Brinkley, Michael E.C. Ely, Arthur A. Hartman, Robert D. Hormats, Peter B. Kovler, Robert R. Nathan, Henry R. Nau, J. Robert Schaetzel, Joseph E. Slater, Elmer B. Staats, Edward M. Strauss Jr., Leonard B. Tennyson, John W. Tuthill, Ted Van Dyk, Loet A. Velmans, George S. Vest; executive committee: Michael E.C. Ely, Arthur A. Hartman, Robert R. Nathan, Robert Schaetzel, John W. Tuthill, Ted Van Dyk, cf. correspondance de 1991 échangée entre R. Schaetzel et François Fontaine, Archives privées de Pascal Fontaine;

appréhendée à travers les stratégies d'autonomisation par rapport à l'institution tutélaire, le Parlement européen, et du déni de la subversion qu'Henri Rieben reprochait aux « amis » depuis Lausanne. La mobilisation du groupe des « amis » de Jean Monnet se réalise pour proposer une initiative conjuguée avec celle du Parlement Européen pour que l'opinion de ceux-ci soit prise in compte. Ils arrivent en effet à s'imposer devant le Parlement européen comme « gardiens » fidèles de la mémoire de Monnet, en mettant en avant les liens d'amitié qu'ils ont entretenus avec ce dernier, cristallisés dans la construction muséale de la maison qui restitue les espaces de sociabilité que l'équipe de Monnet avait investis. D'autre part, en se faisant attribuer la charge de la gestion de la Maison de Houjarray, ils doivent afficher une condition modeste d'« association de gestion » pour ne pas éveiller des susceptibilités à Lausanne⁴⁹.

Bien qu'il soit invité à siéger dans le conseil d'administration, Rieben refuse d'être associé directement à cette entreprise, en acceptant uniquement une position dans le « comité d'honneur », alors qu'avec la structure américaine il adopte plutôt une attitude de coopération.

Néanmoins, la Fondation publie les *Témoignages*⁵⁰ à la mémoire de Monnet préparés par l'Association des Amis de Jean Monnet, qui assure un rôle de cellule de coordination des cérémonies organisées à l'occasion du centenaire de Monnet en 1988, mais cette collaboration se fait pendant un moment commémoratif fort, qui a comme effet la suspension de la rivalité. La relation avec l'association parisienne peut être comprise à partir de la conception simmelienne du rôle régulateur et socialisant du conflit, à effets structurants⁵¹, ou bien selon Pierre Bourdieu : « l'identité sociale résidant dans la différence, c'est par rapport au plus proche, qui représente la plus grande menace, que l'on affirme la différence »⁵².

Il est intéressant de remarquer que dans le cas de Schuman, cet antagonisme des milieux de mémoire n'apparaît pas, une possible explication étant que l'essor des fondations politiques consacrées au début des années '90 coïncide avec le déclin de l'association régionale, qui trouve dans cette nouvelle configuration un tremplin pour relancer ses activités, l'opposition contre le centre parisien qui structurerait au départ les milieux de mémoire de Schuman étant ainsi désamorcée. Quoi qu'il en soit, ces tensions qui interviennent inévitablement entre les héritiers, loin de produire des débats fratricides d'orthodoxies sur les trajectoires des figures dont on défend l'héritage, peuvent avoir au contraire des effets bénéfiques sur les logiques de la construction de la mémoire: sachant que son monopole d'héritier peut être relatif, chacun fait plus, en recherchant à instituer une différence.

Les conditions sociales de la coopération

Si les liens durables entre les structures associatives se constituent difficilement en raison de l'hétérogénéité des intérêts investis, les cérémonies anniversaires, commémoratives ou les colloques constituent des occasions de coopération ponctuelle. Les deux cas que nous venons d'exposer mettent en évidence l'invention des pratiques de canonisation des « pères de l'Europe » autour des figures de Monnet et Schuman, des prix ou des médailles étant octroyés dans ce cadre à des personnalités appartenant à d'autres milieux de mémoire, voire à des fondateurs tels que Paul-Henri Spaak et Adenauer. De même, un « grand prix Paul Henri Spaak » est décerné à Monnet par la Fondation Spaak en décembre 1976 pour la parution de

⁴⁹ Cf. le procès-verbal de la réunion du bureau exécutif de l'Association du 21 janvier 1987, AHUE, fond privé Pierre Uri PU 176 «M. Delouvrier saisit cette occasion pour rappeler que nous risquons d'interférer avec d'autres initiatives. Certains anciens collaborateurs de Jean Monnet ont été vexés de la lettre de M. Hirsch annonçant la création de l'Association. Ils ont pu penser qu'un petit groupe s'appropriait la mémoire de M. Monnet. Il faut tenir compte des susceptibilités»;

⁵⁰ et Rieben les remercie à la fin de sa préface cf. *Témoignages à la mémoire de Jean Monnet*, 1989, p. 20;

⁵¹ Voir Georg Simmel, *Le Conflit*, Saulxures: Circé, 1992;

⁵² Pierre Bourdieu, *La Distinction*, Paris: Ed Minuit, 1979, p. 558;

ses Mémoires et son action en faveur de l'Europe afin de « souligner les immenses mérites du Premier Citoyen de l'Europe »⁵³.

En dehors de ces rituels, dans le cadre de projets qui ne sont pas toujours initiés par eux, dans la course à la commémoration des 30, 40, 50 ans de la naissance des Communautés européennes, les héritiers sont convoqués pour représenter symboliquement le groupe des fondateurs⁵⁴. L'an 2000 marque par exemple l'organisation d'un colloque sur les « pères de l'Europe » par la Fondation Paul-Henri Spaak, mais aussi un autre sur l'« Europe. Hier, aujourd'hui, demain » par la Fondation Robert Schuman et l'Association Jean Monnet.

Dans l'éventail des formes de sociabilité, les colloques réunissant les historiens et les témoins de l'intégration européenne⁵⁵ qui s'instituent comme pratiques légitimes depuis le début des années '80 représentent aussi bien des espaces d'interconnaissance que de confrontation sur les interprétations des débuts de l'intégration européenne. D'ailleurs il importe de souligner que ceux qui se retrouvent le plus souvent dans ce type de colloques sont des entrepreneurs appartenant notamment aux milieux de mémoire de Monnet, des hauts fonctionnaires des Communautés européennes comme François Fontaine⁵⁶ ou Jacques - René Rabier étant les promoteurs des liens avec les milieux universitaires, ce qui n'est pas anodin pour les ressources mises en jeu dans la définition des principes de classement du Panthéon européen.

Si l'une des fonctions des commémorations est de resserrer les liens entre les membres d'une communauté, cet aspect de mise en scène ne devrait pas occulter les conditions sociales de ces sociabilités internationales, déterminées par l'étendue des réseaux sociaux qu'ils ont intégrés et par des dispositions spécifiques de passeurs. Les relations internationales entre les associations étudiées se constituent d'ailleurs le plus souvent par des relations interpersonnelles, informelles, à travers des passeurs multipositionnés, qui grâce à la structure de leurs espaces positionnels⁵⁷, font partie de plusieurs conseils d'administration. Ils se retrouvent parfois dans ces positions après une longue expérience de vie à l'étranger, ou de travail dans des organisations internationales, et leur recrutement dans ces structures associatives permet à certains d'entre eux de « compter » encore sur la scène publique au soir de leur carrière. Avec son conseil doté de plus de 640 membres, la Fondation Monnet regroupe des membres de toutes les autres structures, grâce à la possibilité de mobiliser le réseau initial de Monnet: Fernand Spaak, ancien chef de cabinet de Monnet et promoteur de la Fondation consacrée à la mémoire de son père, et Angelo Bernassola, l'un des principaux entrepreneurs de la Fondation De Gasperi, qui a connu Monnet en tant que représentant de la

⁵³ Cf. Note de Synthèse « Cinq années d'activités de la Fondation Paul-Henri Spaak, décembre 1973-septembre 1978 », Archives de la Fondation Paul-Henri Spaak (AFPHS);

⁵⁴ A titre d'exemple, les descendants des signataires du Traité de Rome, Antoinette Spaak, Bernard Snoy d'Oppuers, Konrad Adenauer, Mariotto Segni, Betty Bech, Hubert Luns sont invités à l'initiative de l'association Rencontres du III^{ème} Millénaire, en décembre 2001, à une gala les descendants des signataires afin de resigner symboliquement les traités;

⁵⁵ Voir par exemple Raymond Poidevin (dir), *Histoire des débuts de la construction européenne: mars 1948-mai 1950, actes du colloque de Strasbourg, 28-30 novembre 1984*, Bruxelles : Bruylant ; Milano : Giuffrè ; Baden-Baden : Nomos ; Paris : LGDJ, 1986; Enrico Serra (dir), *La relance européenne et les traités de Rome, actes du colloque de Rome, 25-28 mars 1987*, Baden-Baden : Nomos ; Bruxelles : Bruylant ; Paris : LGDJ ; Milano : Giuffrè, 1989;

⁵⁶ François Fontaine s'est d'ailleurs chargé de l'organisation à Luxembourg du premier colloque consacré aux sources de l'intégration européenne dans le contexte de l'ouverture généralisée des archives sur les débuts de l'intégration européenne;

⁵⁷ Voir Luc Boltanski " L'espace positionnel. Multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe", *Revue française de sociologie*, XIV, 1973;

Démocratie Chrétienne dans le Conseil d'Action de Monnet, sont tous deux des émules⁵⁸ de Monnet. Angelo Bernassola, en tant qu'ancien dirigeant du département des affaires étrangères de la Démocratie Chrétienne, l'un des fondateurs du Parti Populaire Européen, ancien secrétaire général et vice-président de l'Internationale démocrate-chrétienne, était proche aussi des milieux de mémoire de Robert Schuman. La logique ambivalente de ces liens d'amitié qui se constituent tantôt en dehors du politique tantôt à travers le politique nous conduit à nous interroger sur la place du politique ou de la politique dans les milieux de mémoire des « pères de l'Europe ». Nous avons déjà souligné le rôle des politiciens centristes qui ont perpétué la mémoire de Schuman, qui entretiennent cependant des rapports avec ceux monnetistes en contribuant ainsi à la cristallisation des représentations sur l'« amitié » entre Monnet et Schuman. Le Conseil de la Fondation Monnet rassemble des personnalités venues de tous bords politiques. Qu'en est-il des autres structures associatives et à quels niveaux le politique est-il un élément structurant des milieux de mémoire, à la fois dans le même milieu de mémoire et entre des milieux de mémoire différents?

De quelques effets du transnational

La commémoration internationalisée ne joue pas uniquement un rôle de ciment entre les milieux de mémoire, mais aussi entre les membres d'une même structure associative. Les cas de la Fondation Paul-Henri Spaak et Alcide De Gasperi illustrent bien ce que le transnational fait au national, autrement dit comment des adversaires sur le plan politique interne arrivent à coopérer en « amis » sur le plan international.

Le développement d'un œcuménisme qui renvoie dans une certaine mesure à une « culture politique de compromis »⁵⁹ dans ses dimensions politique, communautaire et internationale, est caractéristique aux réseaux et activités de la Fondation Spaak depuis ses débuts. L'œcuménisme politique, qui ne saurait cependant être compris comme un consensus inconditionnel entre les membres du conseil d'administration de la Fondation, est reflété d'abord par les trajectoires des deux présidents de la Fondation qui se succèdent, Jean Rey et Etienne Davignon, tous deux des personnalités de l'intégration européenne, qui sont de sensibilités respectivement libérale et sociale chrétienne. Rassembler des personnalités de plusieurs horizons politiques permettent à la Fondation de conserver sa légitimité en dépit des changements des rapports de force au plan politique national. Néanmoins, ce rassemblement n'aurait pas été possible si la transmission de la mémoire de Paul-Henri Spaak n'avait pas pris un accent particulièrement international⁶⁰, l'activité de la Fondation se concentrant sur l'exportation de sa figure.

Les fonctions détenues par Paul-Henri Spaak, plusieurs fois président du conseil et ministre des affaires étrangères de la Belgique, signataire du traité instituant la CECA et initiateur des traités de Rome, ancien président de l'Assemblée de la CECA, mais aussi ancien secrétaire général de l'OTAN, justifient cette approche de la Fondation qui se propose de mettre « *particulièrement en lumière le rôle qu'il a joué dans le domaine des relations extérieures de la Communauté européenne* »⁶¹, d'où la dimension trans-atlantique de ses activités. C'est ainsi la mémoire de la politique étrangère et non pas de la politique intérieure de Spaak que les personnalités composant le conseil d'administration de la Fondation,

⁵⁸ Bernassola affirme qu'il n'a connu De Gasperi qu'indirectement, mais qu'il visitait souvent Monnet dans sa maison à Houjarray cf. entretien conservé dans les archives orales des AHUE;

⁵⁹ Voir Marc Abélès, Irène Bellier, « La Commission européenne : du compromis culturel à la culture politique du compromis », *Revue française de science politique*, vol. 46, n°3, 1996, pp. 431-456;

⁶⁰ Cf. entretien avec un administrateur de la Fondation du 16 décembre 2006;

⁶¹ Cf. Note de Synthèse « Cinq années d'activités de la Fondation Paul -Henri Spaak, décembre 1973-septembre 1978 », AFPHS;

concurrentes dans le champ politique national, mais qui avaient pourtant gouverné le pays ensemble, essayent de promouvoir. Les choix politiques de Spaak se reflètent dans la composition de ses milieux de mémoire: il avait quitté en 1966 le Parti Socialiste Belge à cause des positions anti-atlantistes de son parti, pour adhérer à la formation libérale naissante le Front Démocratique Francophone, ce qui explique la composition politique très diverse de la Fondation, un seul socialiste faisant partie des membres fondateurs de la Fondation. D'ailleurs, l'Europe que Spaak concevait n'était pas envisagée uniquement à partir d'un point de vue socialiste, mais «placée sous le signe d'une communauté occidentale et atlantique, soutenue idéologiquement, politiquement et économiquement par les Etats-Unis.»⁶² Uniquement les socialistes les plus européistes sont admis dans le conseil⁶³, et cela arrive quand le PSB commence à concevoir une véritable politique européenne, en essayant de « marier socialisme et Europe »⁶⁴.

Quant à l'écuménisme communautaire, le conseil de la Fondation transgresse les clivages issus du bouleversement communautaire du système de parti belge, en regroupant des francophones et des néerlandophones⁶⁵.

Tout comme la Fondation Spaak, la dimension internationale des activités de la Fondation De Gasperi est une condition pour tenir ensemble un conseil d'administration politiquement hétérogène, qui dans le cas de cette dernière transgresse à ses débuts plusieurs courants dans le cadre de la Démocratie Chrétienne italienne. Après l'effondrement de la Démocratie Chrétienne, la Fondation est contrainte à redéfinir son identité. Un nouveau statut est adopté en 1998, qui affirme l'indépendance de la Fondation de tout parti politique⁶⁶, tandis que la majorité des membres du conseil d'administration appartiennent à plusieurs formations issues de la dissolution de la DC⁶⁷. Dès lors, l'accent mis sur l'action internationale devient un facteur de consensus fabriqué et permet ainsi à la fondation de survivre, alors que sur le marché politique interne les membres de cette structure se retrouvent en positions concurrentielles.

Cette approche est justifiée aussi par les métamorphoses de la mémoire de De Gasperi, qui devient de plus en plus dans ce contexte une figure d'exportation, un «père de l'Europe» et « un Européen venu du futur » comme le titre de l'exposition d'anniversaire de 50 ans de son décès l'indique, plus qu'un reconstruteur du pays et un fondateur du parti. Avec la disparition du parti qu'il avait créé, sa figure est de plus en plus dépolitisée, au sens qu'aucune formation politique n'a plus le monopole de la définition de son héritage. La mémoire de De Gasperi dans les années '50 était anticommuniste, référence devenue caduque après la chute des régimes communistes. Ces métamorphoses se projettent dans les activités de formation de la Fondation qui après la disparition de l'« ennemi héréditaire » de la DC s'inspirent du modèle des fondations allemandes dans la promotion des valeurs démocrates chrétiennes dans l'Europe Centrale et Orientale. La Fondation s'intègre ainsi aux circuits de la diplomatie culturelle, à la fois de l'Union européenne et de l'Etat italien. D'une part, dans le

⁶² Cf. Pascal Delwit, *Les partis socialistes et l'intégration européenne. France, Grande-Bretagne, Belgique*, Bruxelles: Editions de l'Université de Bruxelles, 1995, p. 212;

⁶³ Entre 1973 et 1979 le conseil de la Fondation s'élargit à plusieurs socialistes pro-européens, tels que Henri Fayat et Henri Simonet, socialiste de l'aile droite et atlantiste du parti, qui en rejoignant en 1985 le parti réformateur libéral, suit une trajectoire similaire à celle de Paul-Henri Spaak;

⁶⁴ Delwit, idem, p. 222;

⁶⁵ Willy de Clercq et Herman De Croo appartiennent à l'aile néerlandophone, le PVV (devenu VLD), créée après la scission en 1972 du Parti de la Liberté et du Progrès;

⁶⁶ La Fondation De Gasperi n'est pas la seule à devoir réformer ses statuts voire son identité au moment de la disparition des partis historiques en 1993: la Fondazione Einaudi subit un changement similaire suite à la dissolution du PLI;

⁶⁷ Tels que les sénateurs Gianpiero Cantoni et Alessandro Fontana passés à la Forza Italia, Aldo De Matteo, décédé en 2004, était au Parti Populaire Italien, avec la gauche, Angelo Bernassola adhère aux CDU Chétiens Démocrates Unis alliés à la Forza Italia;

cadre du programme TACIS de l'Union européenne et des logiques de «soft power»⁶⁸ de celle-ci, la Fondation organise un cours de formation pour les jeunes leaders politiques et administrateurs russes. D'autre part, dans le cadre du programme de collaboration bilatérale entre l'Italie et les pays de l'Europe Centrale et Orientale du Ministère des Affaires étrangères⁶⁹ la Fondation a conçu une formation pour la Faculté de Science Politique de l'Université de Saint Petersburg.

Vers l'institutionnalisation de la coopération ?

Si les clivages politiques internes aux conseils d'administration sont désamorcés à travers les relations internationales, ils fonctionnent cependant à l'échelle internationale en structurant les politiques de coopération entre les groupes d'intérêt. Bien que la Fondation Monnet et De Gasperi aient des administrateurs en commun, elles ne mettent en place aucune politique de coopération. Pour cette dernière, la coopération politique dans le cadre des organisations internationales démocrates-chrétiennes prime, des liens étant institués notamment avec la Fondation Adenauer et la Fondation Schuman du Parti Populaire Européen. D'ailleurs, la forme « fondation » que prend la Fondation De Gasperi est une forme importée, une manifestation d'isomorphisme institutionnel⁷⁰. Dans le contexte de la recomposition des milieux internationaux de la démocratie chrétienne avec la constitution du Parti Populaire Européen en 1976, des contacts sont noués avec la Fondation Adenauer, qui servira de modèle pour l'activité internationale, mais aussi de la logique de composition du conseil d'administration de l'organisation italienne :

« La fondation est née avec une autre optique, influencée de l'expérience des autres pays européens, spécialement de l'Allemagne, dans ce sens que la Fondation Konrad Adenauer ne revendique pas les positions d'aujourd'hui, disons une fois de Kohl ou bien de son adversaire à l'intérieur du parti, mais revendique les valeurs de Konrad Adenauer et des chrétiens engagés dans la politique, mais en général, non comme position politique »⁷¹

L'amitié de De Gasperi avec Adenauer, mais aussi l'habitude d'Adenauer de passer ses vacances à Cadenabbia en Italie sont souvent invoquées pour légitimer ce rapprochement. Cadenabbia, qui accueille le siège de la Fondation Adenauer, devient ainsi à travers les séminaires et les rencontres réunissant des politiciens allemands et italiens un topos de l'amitié des deux peuples.

La logique d'internationalisation des commémorations organisées à l'occasion de 50 ans du décès de De Gasperi reflète celle des relations internationales de la Fondation : après l'inauguration à Rome, l'exposition itinérante «Alcide De Gasperi, un Européen venu du futur » passe en 2004 en Allemagne dans le siège de la Fondation Adenauer, avec le concours du Ministère des Affaires étrangères italien, pour finir à Strasbourg en 2005 dans le Parlement

⁶⁸ Pour le concept de « soft power », voir François Duchêne, qui était d'ailleurs aussi l'un des amis de Monnet, « The European Community and the Uncertainties of Interdependence », in Max Kohnstamm et Wolfgang Hager (eds.), *A nation writ large? Foreign-policy problems before the European community*, pp. 1-21, New York : Wiley, 1972; Joseph S. Nye, Jr., « Soft Power », *Foreign Policy*, n° 80, automne 1990, pp. 153-171;

⁶⁹ La Fondation bénéficie d'ailleurs d'un statut de consultant auprès du Ministère des Affaires étrangères italien;

⁷⁰ Aucune structure à vocation internationale consacrée à la mémoire de De Gasperi n'a été créée avant 1982, alors que celui-ci est décédé en 1954; pour la notion d'isomorphisme institutionnel, voir Paul J. Di Maggio, Walter W. Powell, « The Iron Cage Revisited: Institutional Isomorphism and Collective Rationality in Organizational Fields » *American Sociological Review*, vol. 48, n° 2, avril 1983, pp. 147-160; Yves Mény, *Les politiques du mimétisme institutionnel : la greffe et le rejet*, Paris : L'Harmattan, 1993;

⁷¹ Cf. entretien avec le secrétaire général de la Fondation Armando Tarullo du 13 juillet 2005; sa position fait bien entendu partie des stratégies de dénégation du caractère politique de la Fondation;

Européen, accueillie notamment par le Groupe du Parti Populaire Européen⁷². Cet usage cloisonné dans les limites de la famille démocrate-chrétienne de la mémoire de la « triade Schuman, Adenauer, De Gasperi » est l'une des modalités commémoratives récurrentes qui renforcent la légitimité de sa filiation à des prédécesseurs illustres. Le constat de Marc Abélès qui remarque que dans le Parlement Européen « L'une des familles qui est le mieux parvenue à réaliser cette synthèse entre l'héritage et le futur est le groupe démocrate-chrétien »⁷³, pourrait être mis en perspective en soulignant l'habileté des entrepreneurs mémoriels démocrates-chrétiens à mobiliser des références symboliques, et qui en retour donnent une consistance à ces mêmes références en contribuant à la cristallisation de la catégorie de « pères de l'Europe ».

Ces clivages montrent bien les limites de la coopération transnationale des groupes d'intérêt consacrés à la mémoire des « pères de l'Europe ». D'ailleurs l'idée même de stratégie ou d'institutionnalisation est à nuancer, ce qui ressort du témoignage de l'un des administrateurs de fondation :

« On n'a pas vraiment eu de stratégie, on a plutôt saisi les opportunités qui se présentaient soit des projets qu'on nous proposait, soit profiter des événements anniversaires pour organiser des événements »⁷⁴

Néanmoins une forme pragmatique de coopération internationale sous la forme d'apprentissage réciproque des conservateurs et de circulation des archives semble s'engager depuis quelques années entre les structures gérant des maisons – musées⁷⁵ et des archives.

Dans le contexte de l'institutionnalisation de l'histoire de l'intégration européenne comme discipline académique, la nécessité de la circulation internationale des archives se fait jour, ce qui donne lieu à de nouvelles formes d'interdépendance. Le projet de reproduction des sources existantes aux Etats-Unis sur la trajectoire de Jean Monnet, mené par l'Institut universitaire européen, l'American Council of Jean Monnet Studies et la Fondation Jean Monnet a abouti à la constitution d'un fond d'archives à l'Institut universitaire européen. De même, la Fondation Spaak a transmis la copie numérisée des archives de Paul-Henri Spaak à la Fondation Jean Monnet et à l'Institut universitaire européen. Ce processus, trop récent pour en estimer la portée, témoigne d'une mutation dans la logique des groupes d'intérêt consacrés aux « pères de l'Europe ». Avec la disparition de la génération des « amis » qui les avaient fondés, ils se professionnalisent en devenant de plus en plus des entreprises de communication ou des centres d'archives. Cette forme de collaboration est le fruit de la reconnaissance des homologues étrangers et montre en même temps comment la catégorie de l'« amitié » des « pères de l'Europe » peut fonctionner comme principe de sélection des partenaires étrangers. Reste à savoir comment ces nouvelles pratiques vont contribuer à la porosité des milieux de mémoire, et avec quels effets.

Conclusion:

L'analyse des politiques de coopération des réseaux perpétuant la mémoire des « pères de l'Europe » met en évidence que l'interdépendance engagée à travers ces configurations ne

⁷² Cependant des eurodéputés d'autres groupes politiques sont présents, comme Massimo D'Alema et Emma Bonino;

⁷³ Marc Abélès, *La vie quotidienne au Parlement européen*, Paris : Hachette, 1992, p. 155;

⁷⁴ cf. entretien avec François Danis, secrétaire général de la Fondation Spaak du 30 juin 2006;

⁷⁵ entre Houjarray – Maison Monnet, Scy-Chazelles – Maison Schuman, le musée – maison d'Adenauer à Rhöndorf et le musée De Gasperi fondé récemment à Borgo Valsugana;

mène pas inéluctablement à une intégration, des loyautés multiples étant en jeu. Dès lors, faudrait-il en conclure comme Elias que « l'image du nous reste très en retard sur la réalité du réseau d'interdépendances »⁷⁶ ? Si l'efficacité à produire des identifications communes de la catégorie des « pères de l'Europe » est souvent contestée, et à juste titre, les groupes qui la mobilisent lui donnent une consistance, en prouvant par leurs activités son existence. En prolongeant une réflexion de Maurice Halbwachs selon laquelle la mémoire collective est portée par les groupes⁷⁷, l'usage sur plusieurs scènes de la mémoire peut être une ressource fondamentale, comme nous le montrons dans le cas de Jean Monnet. Si la tradition des « pères de l'Europe » et de leur « amitié » naît sous l'impulsion des entrepreneurs mémoriels qui s'instituent comme « amis », des interactions et transactions multiples tantôt antagoniques, ce qui est le principe même de toute lutte de classement, tantôt de coopération, font qu'ils ne maîtrisent pas le résultat du jeu⁷⁸, d'autant plus que ce qui est en jeu reste essentiellement une catégorie ouverte.

⁷⁶ Cf. *La Société des individus*, Paris : Fayard, 1991, p. 294;

⁷⁷ Pour une exégèse de la sociologie halbwachsienne, voir *Les cadres sociaux de la mémoire*, postface de Gérard Namer, Paris: Albin Michel, 1994, ainsi que *La mémoire collective*, édition critique de Gérard Namer, Paris: Albin Michel, 1997, et l'ouvrage de Gérard Namer, *Halbwachs et la mémoire sociale*, Paris; Montréal: L'Harmattan, 2000;

⁷⁸ Voir Norbert Elias, « Modèles des jeux », *Qu'est-ce que la sociologie ?*, La Tour D'aigues: Ed. de l'Aube, 1991, pp. 83 – 121;